

30/

86 – MIGNÉ-AUXANCES, La Garde

Rapport final de fouille préventive

Responsable : Guillaume Seguin (Archéosphère) – Rapporteur : Y. Laborie

Un diagnostic réalisé en 2010 dans le cadre du tracé de la future LGV Tours-Bordeaux a mis au jour un cimetière avec 14 fosses sépulcrales, organisées en trois rangées, datées par C14 de la période mérovingienne. Une fouille a été prescrite sur 1 400 m² pour l'étude de ce cimetière, surface permettant de reconnaître l'essentiel des tombes qu'il devait regrouper.

Au total, 49 fosses sépulcrales ont été fouillées, qui sont distribuées en quatre rangées et regroupées sur environ 250 m². Le cimetière s'est implanté sur un espace structuré matérialisé par un fossé de bordure de parcelle. La majeure partie des tombes est positionnée à l'intérieur de cette limite parcellaire. Les résultats des datations radiocarbonées sont très homogènes et tendent à indiquer une faible durée d'utilisation du cimetière qui serait de l'ordre de quelques générations, centrée sur le deuxième quart du VII^{ème} siècle. L'unique plaque-boucle en fer et à bosselles confirme cette proposition. L'étude bio-anthropologique a permis d'identifier 47 individus adultes et 4 immatures. La sous-représentation des très jeunes pourrait être liée à un phénomène taphonomique ou à un recrutement spécifique. Trois fosses présentaient des inhumations en sarcophages monolithes, les autres des inhumations dans un coffrage de planches fermé d'un couvercle. Plusieurs inhumations sont accolées, ce qui permet d'avancer l'hypothèse de regroupements familiaux ou sociaux. Le rapport est d'excellente facture, soigné et très bien illustré, et montre que les vestiges ont été traités avec beaucoup d'attention et de manière très complète.

L'avis du rapporteur est communicable.

Avis de la commission : Avis très favorable à la réception du rapport de fouille préventive qui rend compte d'une fouille bien menée. Les résultats méritent un article dans une revue régionale.

Site : La Garde – Le temps Perdu
 Commune : Migné Auxances
 Département : Vienne

Responsable: Guillaume Seguin (Archéosphère)
 Rapport final d'opération de fouille préventive

Localisé au nord de Poitiers, à proximité de la confluence de l'Auxance et du Clain, et à l'extrémité du plateau d'interfluve, le site de La Garde a été découvert en 2010, dans le cadre de la phase 4 des diagnostics archéologiques menés sur le tracé de la future LGV Tours-Bordeaux. Une tranchée de reconnaissance devait y révéler la présence d'un cimetière en mettant au jour 14 fosses sépulcrales organisées en trois rangées. En l'absence de mobilier, une datation radiocarbone faite sur os confirmait ce que pouvait laisser supposer sur le plan chronologique la disposition de cet ensemble funéraire, en procurant un intervalle situant la constitution de celui-ci dans la pleine période mérovingienne (str. 86, 540-650. N. Connet, Inrap, 2010).

Le rapport que l'on examine ici présente le bilan de l'opération préventive qui fut prescrite pour assurer l'étude de ce cimetière. Le cahier des charges prévoyait pour ce faire l'ouverture d'une fenêtre de fouille de 1400m², surface qui se révéla adéquate pour reconnaître l'essentiel des tombes qu'il devait regrouper. Confiée à l'opérateur Archéosphère, qui y délégua Guillaume Seguin, l'opération préventive se déroula du 21 mars au 29 avril 2011. Tout indique que sa conduite fut maîtrisée et que l'opérateur se montra respectueux des consignes techniques et scientifiques du prescripteur.

Distribuées sur 4 rangées à l'exception d'une et regroupées sur environ 250 m², au total, 49 fosses sépulcrales ont été mises au jour et fouillées. Et, semble-t-il, comme on l'a déjà signalé, on peut avoir le sentiment que le cimetière fut probablement à peu près intégralement reconnu, son emprise ne paraissant pas s'étendre au-delà de la fenêtre décapée dans le périmètre du projet. Une relation stratigraphique nette – recoupement d'un fossé de bordure de parcelle par ses tombes 2, 3, 10, 22 et 23 – montre que celui-ci se développa dans un espace structuré, soit lors de son implantation ou antérieurement. Le positionnement de la majeure partie de ses tombes à l'intérieur de la parcelle fossoyée qui témoigne de cela suggère même que l'implantation de ce petit cimetière put être guidée ou avoir tenu compte de données foncières et/ou paysagères qu'auraient soulignées les limites parcellaires qu'il finit par déborder au terme de son développement. Concernant le phasage de celui-ci, le médiocre état de conservation des tombes ne permet pas d'aller très loin. En revanche les analyses radiocarbones complémentaires qui furent effectuées tendent à indiquer, par leurs résultats très homogènes, une faible durée d'utilisation du cimetière – de l'ordre de quelques générations – centrée sur le deuxième quart du VII^e siècle. L'unique plaque-boucle retrouvée (dans la sépulture 28, en fer et à bossettes) ne contredit pas cette proposition.

L'étude bioanthropologique met en évidence 47 individus adultes et 4 individus immatures. Au sein de cet ensemble, la sous-représentation manifeste des très jeunes pourrait être avant tout liée à un phénomène de conservation différentielle des restes osseux, à moins que le cimetière ait eu un recrutement spécifique.

Orientées est-ouest, seules 3 fosses présentaient des inhumations en sarcophage monolithe (S.29, 36 et 38). Les autres reçurent des inhumations certainement déposées à l'intérieur d'un coffrage de planches coiffé d'un couvercle. Plusieurs furent accolées, apparemment dans une volonté d'associer les défunts dans leur repos, ce qui renvoie à l'hypothèse de regroupements familiaux ou sociaux au sein de ce petit cimetière qui, malheureusement, de par les dégradations qu'il subit après abandon, perdit beaucoup de son potentiel documentaire.

Les résultats qu'expose le rapport remis par Guillaume Seguin – document d'excellente facture, soigné, agréable à lire, très bien illustré –, attestent que les données que conservait encore le site funéraire, bien qu'amoindries, ne furent pas pour autant traitées avec légèreté, mais avec attention et fort complètement. Il me semble que le bilan que dégage leur exploitation mérite sans aucun doute publication dans une revue régionale, et je ne peux qu'inviter la Commission à donner un avis très favorable à la réception du rapport qui clos cette opération bien conduite.

Yan Laborie

Yan Laborie